

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
ANNUELLE  
DE L'UNION SPORTIVE DE RONCHIN SECTION FOOTBALL  
DU VENDREDI 8 JUIN 2012**

Les membres de l'UNION SPORTIVE DE RONCHIN SECTION FOOTBALL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le Vendredi 8 Juin 2012 à 19h00 au siège social, stade Léo LAGRANGE à RONCHIN.

Monsieur Gérard DERUY, Président, ouvre la séance, et remercie Monsieur Patrick GENEENS, 1<sup>er</sup> adjoint, qui représente Monsieur Alain RABARY Maire de RONCHIN qui est excusé, Monsieur Bernard DOUTEMENT Adjoint aux Sports, et Monsieur Bernard NEVEJANS Président de l'Office des Sports Ronchinois. Sont excusés Monsieur Jacques LACHARRIERE Directeur du Service des sports, et Monsieur Bernard BARGES, Trésorier de l'Office des Sports Ronchinois.

Le Secrétaire rappelle le déroulement des votes à venir et lance un appel à scrutateurs. Se proposent Messieurs :

- Christian DELCOUR
- Thomas FRAIZIER

Monsieur Francis CATTAUX, doyen, présidera le bureau de vote, ce dont tout le monde convient. Il sera assisté de Madame Isabelle DESCAMPS et de Monsieur Samuel TREMELET.

Puis le Secrétaire rappelle l'Ordre du jour :

1. **Mot de bienvenue du Président de l'US RONCHIN**
2. **Mot de Monsieur le Maire de RONCHIN**
3. **Approbation des procès-verbaux des Assemblées du 17 juin 2011 et du 10 novembre 2011**
4. **Rapport Moral de l'US RONCHIN pour la saison 2011-2012**
5. **Fixation des cotisations pour la saison 2013-2014 :**
  - ✓ **2013/2014 : inchangées par rapport à la saison 2012/2013, soit : débutants : 60 € autres catégories : 80 € avec une réduction de 10 € à partir de la deuxième licence pour une même famille (père, fils ou fille à charge, les enfants majeurs vivant hors du foyer familial étant exclus de la mesure).**
  - ✓ **Rappel : le montant des cotisations pour la saison 2012-2013 a été adopté par l'Assemblée Générale du 17 juin 2011 : 60 € pour les débutants, 80 € pour les autres catégories avec les mêmes conditions de réduction.**
6. **Présentation des candidats à l'élection du Comité Directeur**
7. **Opérations de vote**
8. **Rapport Sportif**
9. **Remise des récompenses aux bénévoles**
10. **Proclamation des résultats**
11. **Questions diverses**
12. **Election du Bureau par le nouveau Comité Directeur**
13. **Pot de l'amitié**

Parole est alors donnée à Monsieur Gérard DERUY, Président de l'US Ronchin, qui fait un exposé sur la saison 2011/2012 et ses six années de mandature, annexé au présent procès verbal.

Plus personne ne prenant la parole, l'ordre du jour se poursuit.

Le Secrétaire donne lecture et soumet successivement à l'Assemblée l'approbation des Procès Verbaux de l'Assemblée Générale du 17 juin 2011 et du 10 novembre 2011 qui ont été tenus à la disposition des membres au siège de l'Association dans les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

**Les Procès Verbaux sont adoptés à l'Unanimité**

Lecture est alors donnée du Rapport Moral par Monsieur Franck DEHAUDT, Secrétaire, pour la saison 2011/2012. Il convient de rappeler également le tournoi U11 en salle au mois de Décembre et l'engagement de l'Office des Sports RONCHINOIS lors des différentes manifestations de la saison et en particulier le stage de Pâques.

### **Ce Rapport est adopté à l'Unanimité**

Monsieur Patrick GENEENS, 1<sup>er</sup> adjoint, rappelle son plaisir de participer à nos Assemblées Générales depuis qu'il a découvert celle relative à l'exposé sur les comptes annuels. Il félicite Franck DEHAUDT pour ses 26 ans d'engagement au service du club. Il excuse Monsieur le Maire retenu par les travaux d'une commission municipale et rappelle que la patience du club a été récompensé par la dotation d'un terrain synthétique de qualité, et que la municipalité est toujours aux cotés de l'US RONCHIN, association à laquelle Monsieur le Maire est très attaché, ainsi que les élus. Il dit également son plaisir et sa satisfaction devant le succès du tournoi des villes jumelées et félicite les bénévoles pour leur engagement.

Monsieur DOUTEMENT, adjoint aux sports, dit sa joie de participer une fois de plus à nos travaux, même s'il a été quelques fois confronté à des questions « embarrassantes ». Mais il précise qu'il reste à l'écoute comme lors du chantier du terrain synthétique. Il rappelle l'étape importante qu'a constituée la labellisation de l'école de football, car la vie d'un club passe par la qualité de la formation de ses jeunes. Il se dit satisfait des résultats sportifs et du redressement financier du club lors des six années de Présidence de Gérard DERUY et de son équipe. Il souligne la convivialité qui règne au sein du club. Sur un trait d'humour, il confirme le caractère « soupe au lait » de Franck DEHAUDT et le félicite pour ces années passées au service du club.

Monsieur Bernard NEVEJANS, Président de l'Office des Sports, confirme ces déclarations.

Puis le Secrétaire soumet alors au vote de l'Assemblée le montant des cotisations pour la saison 2013/2014 et rappelle que le montant des cotisations avait été fixé lors de l'Assemblée du 17 juin 2001 pour la saison 2012/2013.

- ✓ 2013/2014 : inchangées par rapport à la saison 2012/2013, soit :  
débutants : 60 € autres catégories : 80 € avec uneréduction de 10 € à partir de la deuxième licence pour une même famille (père, fils ou fille à charge, les enfants majeurs vivant hors du foyer familial étant exclus de la mesure).

Le Secrétaire rappelle par ailleurs que la licence achetée par le club à la ligue, n'est pas facturée à ses licenciés. En plus de la cotisation, des adhérents peuvent être sollicités à participer financièrement à des actions particulières.

### **Cette proposition est adoptée à l'unanimité**

Les candidats au Comité Directeur, Messieurs Didier THOORIS, Grégory MARLIER, Pierre PAUCHET et Benoit DECHARRIERE, sont alors invités à se présenter devant l'assemblée Générale en toute liberté.

Franck DEHAUDT, secrétaire rappelle les modalités de vote telles qu'elles sont prévues par la loi et les statuts.

Puis il est procédé aux opérations de vote à bulletins secrets. Pendant ce temps, l'Assemblée Générale est suspendue.

Pendant les opérations de dépouillement, lecture est donnée du Rapport Sportif par Monsieur Désiré BELGHIT, manager sportif du club.

### **Ce Rapport est adopté à l'Unanimité**

Comme chaque année, sont récompensés quelques bénévoles méritants du club. Il a été décidé de leur offrir à chacun un bon d'achat de 50 €. Lesrécipiendaires brièvement présentés par le Président, sont Messieurs Roland VERNIEST et Serge DESNOULET.

Il est également offert un bouquet de fleurs à toutes les dames qui participent à la vie du club : Brigitte, Dorothee, Elisabeth, Isabelle, Béatrice, Evelyne.

### **L'ensemble des récipiendaires est applaudi par l'Assemblée Générale**

Les opérations de dépouillement sont terminées.

Monsieur Francis CATTAUX annonce alors le résultat du vote.

Votants : 33

Valablement exprimés : 33

Ont obtenu :

#### **Nouvelles candidatures :**

- DECHARRIERE Benoit : 32
- MARLIER Grégory : 32
- PAUCHET Pierre : 31
- THOORIS Didier : 33

Qui sont donc élus et applaudis par l'assistance.

Monsieur Francis CATTAUX fait alors lecture d'un émouvant discours (joint au présent Procès-Verbal) à l'adresse de Franck DEHAUDT qui quitte le Comité Directeur à l'issue de cette réunion et son poste de secrétaire qu'il occupait depuis 1993. Monsieur Samuel TREMELET, secrétaire adjoint, lui remet alors un cadeau relatif à son nouvel engagement. Franck DEHAUDT les remercie et se dit ému.

## Questions diverses

Monsieur Désiré BELGHIT souhaite que soit discuté prochainement avec les élus un projet de buvette sur le site de Pierre de COUBERTIN qui devient très fréquenté. A suivre.

Plus d'autres questions ne sont posées aux membres du bureau.

Le nouveau Comité Directeur ainsi constitué se retire immédiatement pour procéder au vote à bulletins secrets du nouveau Bureau. Il est convenu par la nouveau Comité Directeur de se retrouver ce jeudi 14 juin 2012 pour procéder au vote et le Président en informe l'Assemblée Générale.

Le Comité donne tous pouvoirs aux membres du bureau, ou à toute personne désignée par lui, afin d'accomplir toutes les formalités, et en particulier toutes opérations bancaires ou postales sur mandat du bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45. Monsieur le Président invite alors les membres du Comité à retrouver tous les adhérents au Pot de l'Amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès Verbal qui a été signé par le Président, le Secrétaire, et la Trésorière sortants.

Fait à Ronchin, le 8 juin 2012.

**Le Président**  
**Gérard DERUY**

**Le Secrétaire**  
**Franck DEHAUDT**

**La Trésorière**  
**Isabelle DESCAMPS**